

EN 2026,  
VIVEZ L'EXPÉRIENCE !

Retrouvez nos formations sur :  
[cemea-formation.com](http://cemea-formation.com)

-BAFA  
-BAFD

Des formations, un engagement au service des enfants  
pour des loisirs et des vacances de qualité !

## Une offre et des prix adaptés !

Les Ceméa proposent différentes formules pour vivre votre expérience BAFA ou BAFD :  
en internat  
en demi-pension  
en externat

Le coût de la formation dépend :  
de la formule choisie  
d'aides locales  
de conventions avec des organisateurs

Vous résidez dans le Pas-de-Calais et vous avez entre 16 et 25 ans ?  
Bénéficiez de l'aide « Coup de Pouce » !

ou

d'une aide de 200 € pour une inscription en formation BAFA en internat et BAFD\*.

\*Cette aide s'applique quelle que soit la modalité d'organisation de la formation BAFD.

## Des aides à la formation !

Pour vous aider à financer votre formation BAFA ou BAFD, voici quelques informations utiles :

### Pour toute formation BAFA

- La CNAF accorde une aide pouvant aller jusqu'à 200 € à chaque stagiaire pour tout parcours de formation BAFA uniquement, sans condition de ressources et à l'issue de l'ensemble du parcours de formation après présentation de l'ensemble des justificatifs, dans un délai de 3 mois.

### En fonction de votre situation (lieu de résidence, situation scolaire ou professionnelle...) d'autres aides financières peuvent vous être accordées.

- Renseignez-vous auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et de la MSA, du Conseil départemental et régional, des Missions Locales dont vous dépendez.
- Les comités d'entreprise, les comités d'oeuvres sociales, les organisateurs d'Accueils Collectifs de Mineur.e.s (Mairie, centres sociaux, ...) peuvent, sous certaines conditions, prendre en charge tout ou une partie de votre formation.

### Rapprochez-vous de ces organismes ou de vos employeurs !

- Des aides supplémentaires sont possibles auprès des sites de Jeunesse au Plein Air et du Service Civique, sous certaines conditions d'éligibilité.
- Un dispositif de financement est disponible auprès de la région Nord pour un approfondissement « Accueil des enfants en situation de handicap ».

# L'expérience BAFA et BAFD aux Ceméa, c'est ...

## Une expérience humaine

La formation BAFA et BAFD aux Ceméa est une expérience de vie de groupe qui enrichit la personne.

Elle permet de redécouvrir le plaisir de rencontrer les autres, d'agir et de réfléchir ensemble.

## Une pédagogie développant la participation et la responsabilité de chacun·e depuis 1937

Une formation qui s'appuie sur la **pratique d'activités** et fait redécouvrir le plaisir d'agir et d'apprendre.

Des temps de réflexion privilégiant des petits **groupes d'échange**, en partant de l'expérience et des avis de chacun et chacune.

Une formation sur mesure dans laquelle chaque stagiaire **construit son parcours** en interaction avec les autres.

Des **démarches actives** favorisant l'implication des personnes.

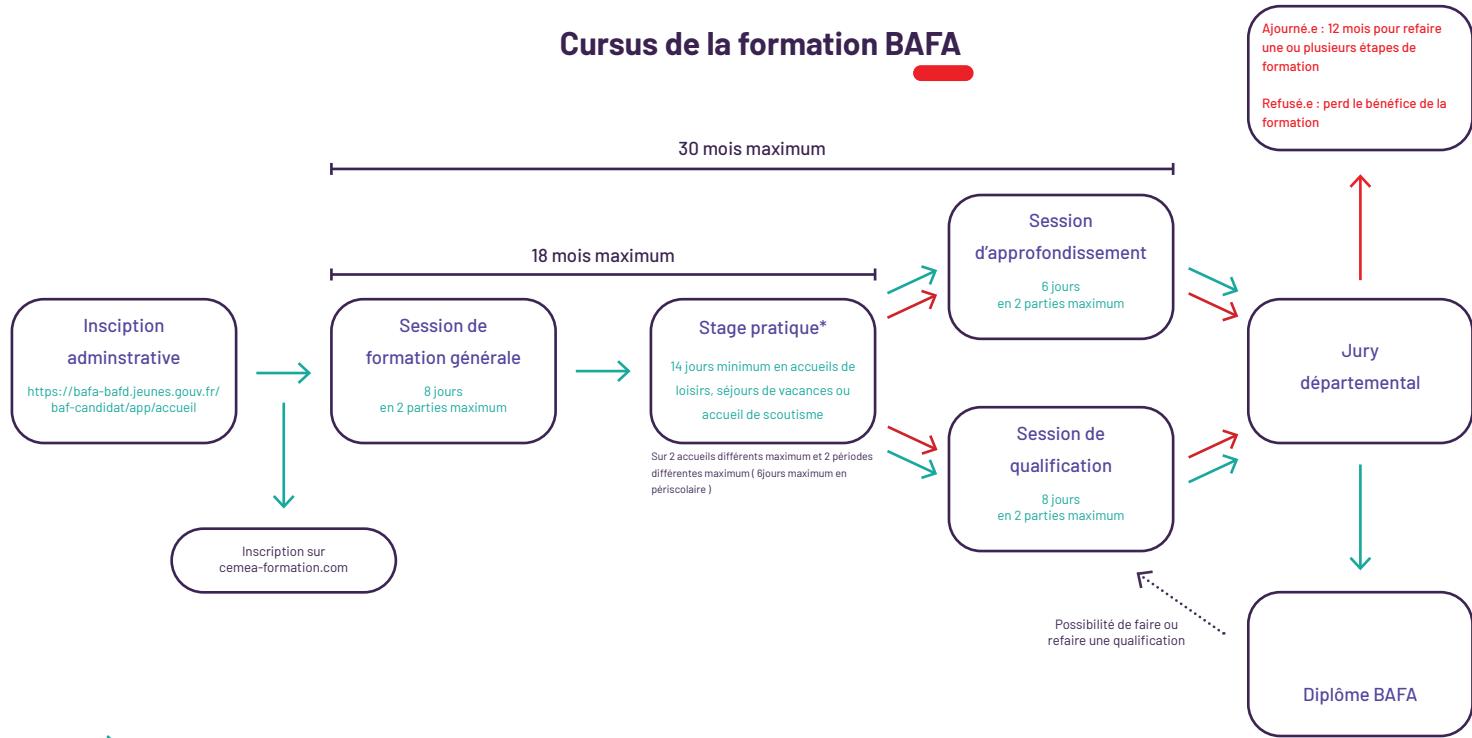
## Des formateurs et formatrices de terrain

Votre stage est préparé et conduit par une équipe de formation composée d'animateurs, animatrices, directeurs, directrices d'Accueils Collectifs et éducatifs de Mineur.e.s, militants et militantes des Ceméa qui bénéficient de temps de formation réguliers organisés par les Ceméa.

## Des ressources à votre disposition sur YAKAMÉDIA

La garantie de trouver une documentation et des ressources ainsi que du matériel pédagogique diversifié et en quantité dans chaque stage BAFA et BAFD des Ceméa. Un an d'abonnement à la médiathèque numérique Yakamédia.fr dès la confirmation de l'inscription en formation.

## Cursus de la formation BAFA



→ Avis favorable  
→ Avis défavorable

Tout au long de la formation, un démarche d'auto évaluation est proposée au stagiaire afin de construire son projet personnel de formation

\*Pour réaliser son stage pratique, il ne faut pas être sous le coup d'une mesure de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès de mineurs (incapacité pénale ou mesure administrative prononcée par le préfet.) Pas d'inscription au FUJAIS

Ajourné.e : 12 mois pour refaire une ou plusieurs étapes de formation

Refusé.e : perd le bénéfice de la formation

# Les objectifs de la formation BAFA

## Les objectifs des Ceméa

pour la formation des animateurs et animatrices

Les Ceméa ajoutent aux objectifs ci-contre des objectifs qui illustrent leur engagement de mouvement d'éducation nouvelle :

- Susciter l'activité, l'organiser à partir des besoins et des projets des enfants et des jeunes ;
- Construire sa propre conception du rôle de l'animateur.rice ;
- Savoir argumenter ses choix pédagogiques ;
- Avoir une perception claire des Accueils Collectifs de Mineur.e.s et d'en approcher les enjeux sociaux et culturels ;
- Repérer les richesses de l'environnement et les exploiter, s'adapter aux contraintes ;
- Mesurer son évolution au travers des étapes de la formation.

Nous nous engageons, en sus et au travers des objectifs qui précèdent à veiller particulièrement à accompagner chaque personne dans son parcours de formation.

## Préparer l'animateur.rice à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité. La prévention des violences sexistes et sexuelles est ainsi abordée.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteur.trice.s ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineur.e.s ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineur.e.s dans la réalisation de leurs projets.

## Accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité et l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineur.e.s, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination notamment sur le fondement de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ;
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confronté.e.s.

## Nos sessions de formation générale BAFA

**Prix 2025 : internat 599€ / demi-pension 443€ / externat 398€**

Ville du stage	Du	Au	Type d'accueil (internat, demi-pension, externat)
<b>Fin d'année 2025</b>			
Douai			Internat et Demi-pension
Roubaix	20 au 24/12/2025	26 au 28/12/2025	
Lille	27 au 31/12/2025	02 au 04/01/2026	Externat

**Prix 2026 : internat 614€ / demi-pension 455€ / externat 408€**

<b>Hiver 2026</b>		
Douai		Internat ou Demi-pension
Oignies	14 au 21/02/2026	Demi-pension

Lille	14 au 21/02/2026	Externat
Roubaix		
Neuville-en-Ferrain		
Le Touquet		
Ors	22/02 au 01/03/2026	Internat et Demi-pension
Villeneuve-d'Ascq		Demi-pension
Lille		
Courcelles-les-Lens		
Marquise		

Printemps 2026		
Douai	11 au 18/04/2026	Internat ou Demi-pension

Wattrelos	11 au 18/04/2026	Demi-pension
Aniche		
Boulogne-sur-mer		
Roubaix		
Lille		
Étaples		
Douai	19 au 26/04/2026	Internat et Demi-pension
Samer		
Hénin-Beaumont		
Lille		Demi-pension
Villeneuve-d'Asq		
Calais		Externat

Été 2026		
Lille	06 au 13/06/2026	Demi-pension
Wattignies	13 au 20/06/2026	
Mons-en-Baroeul	20 au 27/06/2026	Externat
Fort-Mardyck - Dunkerque		
Marquise	27 au 04/06/2026	Demi-pension
Lille	04 au 11/07/2026	
	12 au 19/07/2026	Externat
Roubaix	22 au 29/06/2026	
Lille		

Automne 2026			
Douai	17 au 24/10/2026	Internat et Demi-pension	
Oignies		Demi-pension	
Fort-Mardyck - Dunkerque		Externat	
Lille			
Roubaix	25/10 au 10/11/2026	Demi-pension	
Lille			
Boulogne-sur-mer			
Villeneuve-d'Ascq			

Fin d'année 2026			
Douai	19 au 24/12/2026	26 au 27/12/2026	Internat et Demi-pension
Lille			Externat

Roubaix			
Lille	26 au 31/12/2026	02 au 03/01/2027	Externat

**«Aux Ceméa rien n'est enseigné, tout se vit !»**

**Lise, stagiaire BAFA**

**«Très bonne expérience humaine. On a appris  
plein de choses, et ça ouvre encore plus l'esprit.»**

**Iliess, stagiaire BAFA**

## Nos sessions d'approfondissement BAFA

Prix 2025 : internat **479€** / demi-pension **365€** / externat **312€**

Ville du stage	Thématique	Dates : Du            Au	Type d'accueil (internat, demi-pension, externat)
<b>Fin d'année 2025</b>			
Douai	Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux ou Jeunes enfants		Internat et Demi-pension
Villeneuve-d'Ascq	Activités manuelles et plastiques ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux	26 au 31/12/2025	Demi-pension
Lille			
Fort-Mardyck (Dunkerque)	Animer en accueil de loisirs		
Seclin	Activités d'Expression ou Accueil de public en situation de handicap		Externat

**Prix 2026 : internat 491€ / demi-pension 374€ / externat 320€**

Hiver 2026			
Douai	Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux ou Activité Découverte technique et scientifique		Internat et Demi-pension
Villeneuve-d'Ascq	Activités et jeux d'expression ou Animer en accueil de loisirs	16 au 21/02/2026	Demi-pension
Lille	Animer en accueil de loisirs ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux		Externat
Étaples	Animer en accueil de loisirs ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux		Demi-pension
Samer	Animer en accueil de loisirs ou Grands Jeux	23 au 28/02/2026	Externat
Roubaix	Animer en accueil de loisirs		

Lille	Animer en accueil de loisirs ou Jeunes enfants ou Accueil de public en situation de handicap	23 au 28/02/2026	Externat
-------	--	------------------	----------

Printemps 2026			
Douai	Jeux de société ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux		Internat et Demi-pension
Villeneuve-d'Ascq	Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux ou Animer en accueil de loisirs	13 au 18/04/2026	Demi-pension
Lille	Accueil de public en situation de handicap ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux		
Douai	Jeunes enfants ou 6/12 ans	20 au 25/04/2026	Internat et Demi-pension
Oignies	Animer en accueil de loisirs		Demi-pension

Boulogne-sur-mer	Animer en bord de mer ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux		Demi-pension
Neuville-en-Ferrain	Animer en accueil de loisirs	20 au 25/04/2026	
Lille	Animer en accueil de loisirs ou Jeux d'expression		Externat

Été 2026			
Wattignies	Animer en Accueil de Loisirs ou Accueil de public en situation de handicap	08 au 13/06/2026	Demi-pension
Roubaix	Animer en accueil de loisirs	15 au 20/06/2026	Externat
Boulogne-sur-mer	Animer en accueil de loisirs ou Animer des jeux	29/06 au 04/07/2026	Demi-pension
Wattignies	Animer en accueil de loisirs		Externat
Lille	Animer en accueil de loisirs	06 au 11/07/2026	Externat

Wattignies	Animer en accueil de loisirs ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux	24 au 29/08/2026	Internat et Demi-pension
------------	---	------------------	--------------------------

Automne 2026			
Douai	Jeunes enfants ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux		Internat et Demi-pension
Lille	Animer en accueil de loisirs ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux		
Villeneuve-d'Ascq	Animer en accueil de loisirs ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux	19 au 24/10/2026	Demi-pension
Boulogne-sur-mer	Animer en accueil de loisirs		
Noyelle-sous-Lens	Jeux traditionnels ou Activités d'expression (contes et histoires)		
Le Touquet	Animer en accueil de loisirs ou Accueillir un public en situation de handicap		Externat

Ors	Animation nature ou Accueillir un public en situation de handicap		Internat et Demi-pension
Marquise	Animation nature ou Animer en accueil de loisirs		Demi-pension
Oignies	Animer en accueil de loisirs	26 au 31/10/2026	
Wattrelos	Animer en accueil de loisirs		
Lille	Animer en accueil de loisirs ou Accueillir un public en situation de handicap		Externat
Calais	Animer en accueil de loisirs		

Fin d'année 2026			
Douai	Jeunes enfants ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux		Internat et Demi-pension
Villeneuve-d'Ascq	Activités manuelles et plastiques ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux	26 au 31/12/2026	Demi-pension

Lille	Activités manuelles et plastiques ou Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux	26 au 31/12/2026	Externat
Seclin	Animer en accueil de loisirs		

## Nos sessions de qualification BAFA

Prix : internat **677€** / demi-pension **520€**

Ville du stage	Thématique	Dates : Du                    Au	Type d'accueil (internat, demi-pension, externat)
Lille	Activités manuelles et plastiques	19 au 26/04/2026	Demi-pension
	Animer en accueil de loisirs	25/10 au 01/11/2026	Internat et Demi-pension

Pour suivre un stage de qualification surveillance des baignades en ACM, fournir :

- une attestation de 100 mètres nage libre, départ plongé
- une copie du PSC1(Prévention et secours civique de niveau 1) ou l'AFPS.
- il est nécessaire que le/la stagiaire ait **17 ans minimum** le premier jour du stage.
- il est également à noter que la qualification SB est utilisable qu'à partir de 18 ans.

# Modalités d'inscription BAFA et BAFD

Pour commencer un formation...

- BAFA, vous devez avoir 16 ans minimum le premier jour du stage\*
- BAFD vous devez avoir 18 ans minimum le premier jour du stage

Avant toute inscription à un stage de formation générale BAFA ou BAFD vous devez vous enregistrer administrativement sur le site : [jeunesgouv.fr/bafa-bafdf](http://jeunesgouv.fr/bafa-bafdf). Il vous sera délivré un numéro d'inscription que vous devrez reporter sur votre fiche d'inscription. Sans cette inscription auprès des services du ministère vous ne pourrez pas suivre le cursus de formation.

## Pièces à fournir aux Ceméa pour votre inscription

- la fiche d'inscription renseignée, contenant votre numéro d'inscription obtenu sur : [jeunes.gouv.fr/bafa-bafdf](http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafdf)
- le règlement complet du stage

Ou un acompte de 30 % du montant total de la formation (chèques vacances acceptés).

Ou une attestation de prise en charge indispensable pour confirmer votre place en stage !

Si vous vous inscrivez en stage d'approfondissement ou en qualification BAFA, fournir également les pièces suivantes :

- votre certificat de stage pratique, que vous trouverez sur votre espace personnel : [jeunes.gouv.fr/bafa-bafdf](http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafdf)
- votre formulaire CERFA de demande d'aide à la formation BAFA (aide de la CNAF). Cette feuille vous a été remise lors de votre stage de formation générale.
- si inscription en qualification : document attestant des prérequis en lien avec la qualification choisie (voir sur [cemea-formation.com](http://cemea-formation.com) ou prendre contact avec les Ceméa)

Si vous vous inscrivez en stage de formation générale BAFD, fournir également les pièces suivantes :

- la photocopie recto verso de votre BAFA ou de tout autre document permettant l'entrée en formation BAFD.

Si vous vous inscrivez en stage de perfectionnement BAFD, fournir également les pièces suivantes :

- la photocopie du certificat de Formation Générale BAFD et du premier stage pratique validés auprès des services du ministère (DRAJES).

## Règlement de l'intégralité de la formation

La totalité du montant du stage doit être réglé au plus tard le premier jour de la formation.

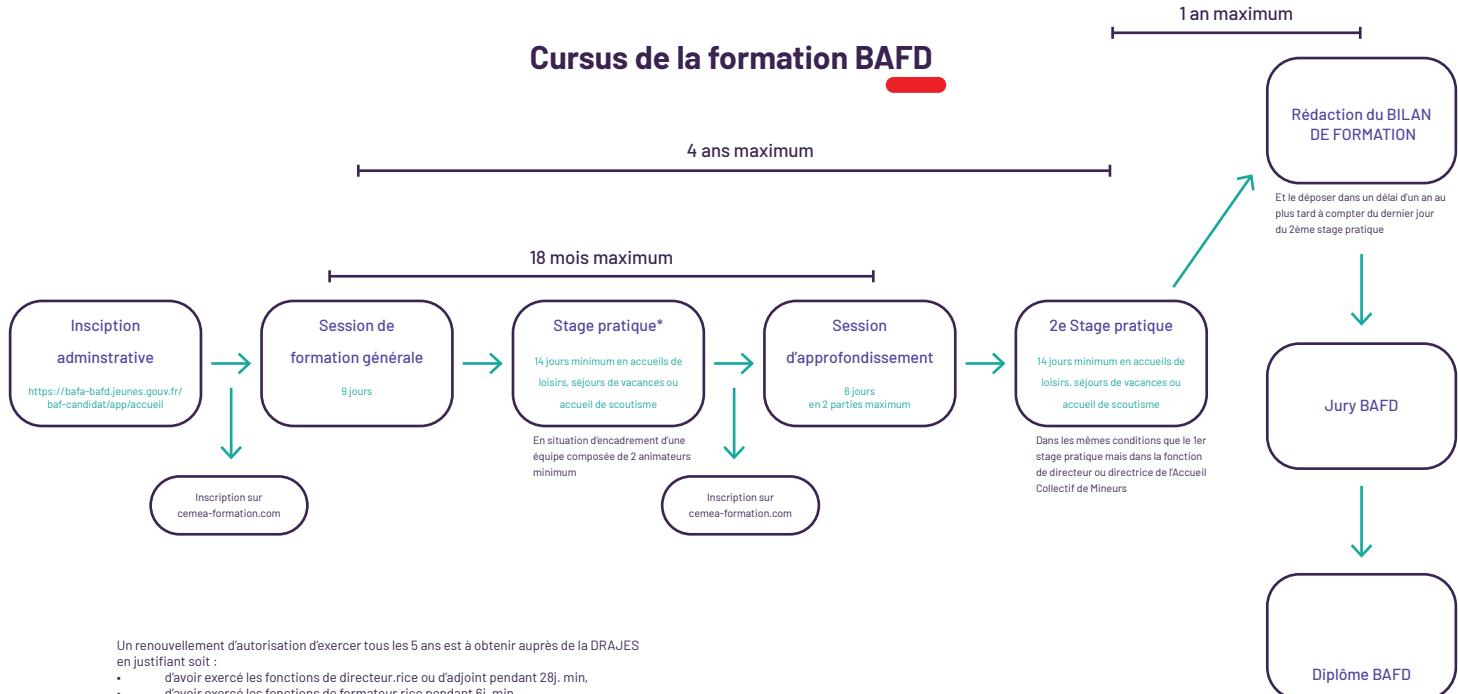
Toute formation BAFA-BAFD commencée est due en totalité. Il est possible d'échelonner le règlement (prendre contact avec les Ceméa).

L'effectif des stages étant limité, les inscriptions se font par ordre d'arrivée des fiches d'inscription remplies accompagnées de l'acompte ou copie de l'accord ou attestation de prise en charge.

Votre convocation vous sera adressée une dizaine de jours avant le début du stage et vous précisera les modalités pratiques (lieu, horaires, matériel à emporter, moyens d'accès, etc.).

\*(cadre réglementaire au 01/09/2022 sous réserve de décision ministérielle)

## Cursus de la formation BAFD



Un renouvellement d'autorisation d'exercer tous les 5 ans est à obtenir auprès de la DRAJES en justifiant soit :

- d'avoir exercé les fonctions de directeur.rice ou d'adjoint pendant 28j. min.
- d'avoir exercé les fonctions de formateur.rice pendant 6j. min.

Pour les personnes ne remplies pas l'une de ces 2 conditions, l'autorisation peut être renouvelée après validation d'une nouvelle session de perfectionnement.

Les formations BAFD s'inscrivent dans le cadre réglementaire de l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux BAFA et BAFD en ACM. \*Liste des qualifications figurant à l'article 2 de l'arrêté du 9 février 2007

\*Pour réaliser son stage pratique, il ne faut pas être sous le coup d'une mesure de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès de mineurs (incapacité pénale ou mesure administrative prononcée par le préfet.) Pas d'inscription au FUJAIS

Autorisation d'exercer pendant 5 ans (renouvellement sous conditions)

# Les objectifs de la formation BAFD

## Les objectifs des Ceméa

pour la formation des directeurs et directrices

Les Ceméa ajoutent aux objectifs ci-contre des objectifs qui illustrent leur engagement de mouvement d'éducation nouvelle pour aider les futur·e·s directeur·rice·s à :

- Clarifier ses propres intentions éducatives dans le domaine des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes, de les communiquer et de les traduire en contenus.
- Construire sa propre conception du rôle de directeur·rice et pouvoir argumenter ses choix.
- Repérer que ses actions ont des effets sur un milieu, un groupe, une personne.
- Situer son action éducative de directeur·rice d'Accueils Collectifs de Mineur·e·s dans le contexte économique et social.

- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineur·e·s, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineur·e·s atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps ;
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ;
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ;
- Développer les partenariats et la communication.

La formation au BAFD doit permettre d'accompagner le/la directeur·rice vers le développement d'aptitudes lui permettant de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.

**«Aux Ceméa j'ai appris par moi même !»**  
**Jérémy, stagiaire BAFD**

## Nos sessions de formation générale BAFD

**Prix 2025 : demi-pension 620€ / externat 565€**

Ville du stage	Du	Dates	Au	Type d'accueil (internat, demi-pension, externat)
<b>Fin d'année 2025</b>				
Lille	20 au 24/12/2025	26 au 30/12/2025		Externat

**Prix 2026 demi-pension 636€ / externat 579€**

Hiver 2026		
Douai		Demi-pension
Lille	14 au 22/02/2026	Externat
Lille	21 au 29/03/2026	Demi-pension

Printemps 2026		
Douai		Demi-pension
Lille	11 au 19/04/2026	Externat

Été 2026		
Lille	30/05 au 07/06/2026	Demi-pension

Automne 2026		
Douai	17 au 25/10/2026	Demi-pension
Lille		Externat

Fin d'année 2026			
Lille	19/12 au 24/12/2026	26/12 au 29/12/2026	Externat

## Nos sessions de perfectionnement BAFD

**Prix 2026 : demi-pension 414€ / externat 379€**

Ville du stage	Du	Dates	Au	Type d'accueil (internat, demi-pension, externat)
Lille				

Hiver 2026		
Lille	23 au 28/02/2026	Externat

### Printemps 2026

Lille	20 au 25/04/2026	Externat
-------	------------------	----------

### Été 2026

Lille	08 au 13/06/2026	Demi-pension
-------	------------------	--------------

### Automne 2026

Lille	26 au 31/10/2026	Externat
-------	------------------	----------

#### Un suivi et un accompagnement des stagiaires

dans l'écriture de leur bilan de formation qui passe par :

- des temps de formation spécifiques lors du stage de perfectionnement ;
- une méthodologie et un plan d'écriture référence ;
- après le stage, des rendez-vous gratuits d'accompagnement dans l'écriture du bilan de formation en présentiel ou en distanciel selon les besoins des stagiaires.

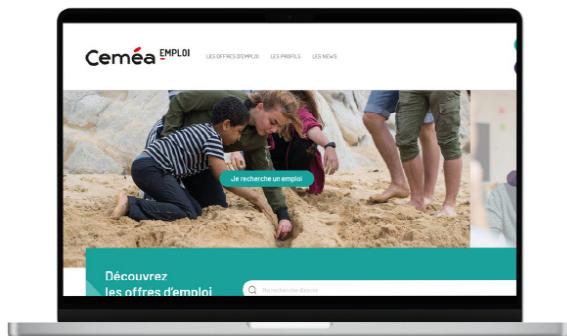
L'accompagnement proposé, par les équipes de formation aux stagiaires pour élaborer leur bilan de formation, s'appuie sur une maîtrise des exigences des jurys BAFD.

Contactez-nous pour connaitre les modalités de ces rendez-vous.



Les Ceméa réaffirment leur volonté de travailler en partenariat avec petits et grands acteurs de l'éducation populaire, de l'animation, du social et de l'enseignement.

Les Ceméa vous aide à trouver rapidement et durablement un emploi dans une structure à forte valeur sociale ajoutée ou un.e candidat.e motivé.e et qualifié.e.



## Accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap

Les formations BAFA et BAFD sont des formations à l'animation volontaire, accessibles aux personnes en situation de handicap.

La plupart de nos lieux de stage sont adaptés à l'accueil de personnes en situation de handicap. Concernant les questions d'accessibilité et d'adaptabilité de la formation aux personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent.e handicap : handicap@cemeanpdc.org / 03.20.12.80.00

Un accompagnement adapté et individualisé pourra être proposé afin de permettre aux personnes de mener à bien leur parcours de formation.

Les objectifs de formation propres à la formation BAFA, ou à la formation BAFD, ne peuvent être modifiés et les critères de validation se doivent d'être respectés.

Aucun allégement horaire n'est envisageable sur ce type de formation.

Nous proposons et élaborons des parcours aménagés, que ce soit dans les modalités pédagogiques (temps supplémentaires en individuels, adaptation des supports de prise de note, du cadre des activités afin qu'elles soient les plus inclusives possible, ...) ou dans les modalités horaires (temps de préparation plus longs, multiplication des temps de prise de note, ...).

## Évaluation et validation de la formation

La validation est organisée en référence aux critères fixés par les textes réglementaires. Elle est assurée et assumée par l'équipe de formation.

Les critères et les modalités sont explicités aux stagiaires en début de formation. Une démarche d'évaluation, distincte de la validation, est conduite tout au long du stage. Basée sur des objectifs de formation élaborés par le stagiaire et l'équipe encadrant la formation, elle permet une analyse en continu des acquis et de l'évolution de chacun dans sa propre formation.

### **L'animation**

L'animation s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire (...). Nous militons pour une animation au service du développement des personnes et des groupes, centrée sur leurs prises de responsabilité.

### **La direction**

L'ensemble des temps, de vacances, de formation, et d'animation constituent des moyens pour former des citoyens conscients des enjeux politiques, culturels et économiques, capables d'œuvrer pour une société plus juste et plus égalitaire.

### **Un projet éducatif (extraits) :**

Les Ceméa sont un mouvement d'éducation nouvelle où chaque stagiaire est au cœur de sa propre activité, responsable de sa propre formation, partenaire de la formation des autres.

Les Ceméa militent pour une laïcité, qui soit une ouverture à la compréhension de l'autre dans l'acceptation des différences et dans le respect du pluralisme, mais aussi un combat pour la liberté d'expression de chacun et, contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.

## **Notre conception des vacances collectives**

Les Accueils Collectifs de Mineur.e.s représentent pour les enfants et les adolescents une aventure incontournable. C'est une expérience qui contribue à leur développement au même titre que d'autres temps d'éducation. (...) Les jeunes et les enfants doivent être associé.e.s aux projets les concernant.

Les Ceméa conçoivent la direction des Accueils Collectifs de Mineur.e.s comme la conduite d'une action éducative. Ils défendent la possibilité pour toute personne dans le cadre réglementaire d'assumer un engagement dans des fonctions de direction. Pour les Ceméa, diriger un Accueil Collectif de Mineur.e.s c'est également, pour ceux qui le souhaitent, accéder à une forme de militantisme éducatif.

Les directeur.rices volontaires et professionnel.les d'Accueils Collectifs de Mineur.e.s portent, au travers de leur action sur le terrain, une pluralité de regards, permettant une meilleure prise en compte de l'enfant.

Vivre l'expérience BAFA et BAFD aux Ceméa c'est aussi...  
bénéficier d'un abonnement à  YAKAMÉDIA

**Mais c'est quoi YAKAMEDIA.FR ?**

Une immense médiathèque de ressources pédagogiques, offerte durant un an à tou.te.s les stagiaires formé.e.s à l'animation et aux méthodes d'éducation active des Ceméa.

**Yaka' : parce qu'il s'agit d'agir !**

Dès le lendemain de la confirmation de votre inscription vous aurez un accès à Yakamédia. Cela vous donnera accès à des centaines d'idées d'activités ludiques et pédagogiques et aux outils pratiques pour les mettre en œuvre, ici, maintenant, tout de suite grâce à des fiches pratiques et des tutos vidéo !

**De l'imagination à l'action : Yaka' le faire !**

**Yakamédia est un outil en ligne unique**

« Boîte à idées » illimitée pour réussir ses activités, mais aussi base de ressources pour la réflexion pédagogique et le partage d'expériences. Une plateforme numérique unique donnant accès à tous les contenus édités par les Ceméa existants et à venir : articles, films, interviews, fiche d'activité, tutoriels, reportages photos ou vidéos.

Accéder partout à son abonnement, sur smartphone, tablette et ordinateur. Disposer de centaines de ressources multimédia pour vous aider dans vos fonctions d'animation et d'éducation.

**«Yakamédia est très pratique. C'est disponible à tout moment. Les vidéos permettent de mieux comprendre les consignes, ça c'est vraiment un point positif ; et les fiches activités sont téléchargeables en PDF pour les conserver. C'est une bonne base documentaire.»**

**Léa, stagiaire BAFA**



### **Le portfolio digital**

Retrouvez les ressources de votre stage dans votre compte YAKAMÉDIA : un kit prêt à l'emploi et personnalisable, véritable « couteau suisse » de l'animation, pour toutes les situations.

Le portfolio est l'espace pour rassembler l'ensemble de la documentation d'un stage BAFA ou BAFD. Disponible en permanence, chaque stagiaire pourra l'utiliser tout au long de sa formation et par la suite dans le cadre de sa pratique d'animation.

Il s'agit d'un espace dans lequel les formateur·rice·s ajoutent des fiches médias/ressources pertinentes dans le cadre du stage et consultables à tout moment par les stagiaires.

### **EXPÉRIENCE BAFA**

#### **Une page d'accueil spécifique de Yakamédia.fr**

Elle vous donnera toutes les informations sur le Bafa et l'animation volontaire.

Vous y retrouverez les rubriques :

Pratiques pédagogiques, Retours d'expériences, Enjeux et connaissance de l'enfant, avec de nouveaux contenus interactifs et multimédias, des vidéos, des fiches et tutoriels animés, des reportages photos, des films courts...

**Découvrez aussi @expérienceBAFA  
sur facebook**

### **Pour le BAFA, mais pas que.**

Volontaires, professionnel·le·s de l'animation, de l'éducation, de l'intervention sociale et de la petite enfance, personnels de Direction... À chacun·e ses infos !

Cette médiathèque en ligne, lancée début 2019 par les Ceméa, met à disposition du plus grand nombre des productions pédagogiques, idées et pratiques, dans la vision toujours actuelle de l'Education Nouvelle. Déjà plus de 1500 médias disponibles (médias en lecture libre ou réservés aux abonnés) et plus de 25 000 abonnés.

Photo  
d'identité  
récente

Nom du/de la stagiaire : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Date de naissance : / /

Adresse postale : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail de correspondance : \_\_\_\_\_

Mail du/de la participante : \_\_\_\_\_  
abonnement lancé sur [yakemedia.fr](http://yakemedia.fr)

N° d'inscription obtenu sur : [jeunes.gouv.fr/bafa-baf](http://jeunes.gouv.fr/bafa-baf)

Formation générale       Approfondissement ou qualification

Dates du stage: du / / au / /  
Theme : \_\_\_\_\_

Suivant les possibilités proposées:  Internat     Demi-pension     External

J'accepte que mon adresse mail et ma ville de résidence soient diffusées aux autres stagiaires du stage, pour permettre aux participantes de s'organiser pour le co-volontariat

**Ce stage est-il pris en charge ?**     Oui     Non

Si oui, joindre obligatoirement une attestation de prise en charge précisant le montant

**Autorisation du représentant légal**  
(si je/la stagiaire est mineure)

Je soussignée : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Autorise le/la mineure à participer au stage organisé par les Cemea. En cas d'urgence, j'autorise qu'il/elle subisse  
À \_\_\_\_\_ le / /  
Signature précédée de « J'ai lu et approuvé »:

Les différentes associations des Cemea utilisent une base de données mutualisée.

En ministravant, j'accepte que mes données soient partagées à des fins de suivi de formation, d'amélioration du service et d'information sur l'activité des Cemea.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente disponibles sur : <https://cemea-formation.com/cgv>

Je joins le règlement du stage, l'accompagne ou une attestation de prise en charge.

Signature précédée de « J'ai lu et approuvé »:

À \_\_\_\_\_

Le / /

Photo  
d'identité  
récente

Nom du/de la stagiaire: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom de naissance: \_\_\_\_\_

Date de naissance: / /

Adresse postale: \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Mail de correspondance: \_\_\_\_\_

Mail du/de la participant e:  
abonnement à l'offre à yakamédia.fr

N° d'inscription obtenu sur: [jeunes.gouv.fr/bafa-baf](http://jeunes.gouv.fr/bafa-baf)

Formation générale BAFD     Perfectionnement BAFD  
Thème: \_\_\_\_\_  
Dates du stage : du / / au / /  
Lieu du stage: \_\_\_\_\_

Suivent les possibilités proposées :  Internat  Demi-pension  Externat

**Ce stage est-il pris en charge ?**  Oui  Non  
Si oui, joindre obligatoirement une attestation de prise en charge précisant le montant

Les différentes associations des Ceméa utilisent une base de données mutualisée.

En m'inscrivant, j'accepte que mes données soient partagées à des fins de suivi de formation, d'amélioration du service et d'information sur l'activité des Ceméa.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente disponibles sur : <https://cemea-formation.com/ggv>  
Je joins le règlement du stage, lacompte ou une attestation de prise en charge.

Signature précédée de « lu et approuvé »:  
à \_\_\_\_\_

## Cycles de formation des Ceméa Conditions générales de vente

Version 06/09/2019

Les Ceméa, mouvement d'éducation morale, association d'éducation populaire, en l'espèce de formation professionnelle, sont partenaires depuis plus de 70 ans, dans une expérience sociale et culturelle. Les Ceméa sont reconnus fruit de l'utile publique et sont agréés par les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de l'Action sociale, de la Culture et de l'Communication, des Affaires étrangères.

Organisme de formation, les Ceméa participent, par ses méthodes d'Education Active, à la formation des personnels éducatifs des établissements scolaires, tout et partout, de suiveurs et de formateurs, de suiveuses et de formatrices, des acteurs, des acteurs sanitaires, éducateurs, soldats, ouvriers, agriculteurs.

Les Ceméa contribuent ainsi à la formation initiale et permanente des personnels, à la formation professionnelle des agents de collectivités territoriales ou permanentes, aux toutes les formes de formation, régulière ou non professionnalisation.

Les Ceméa ont une habilitation nationale à dispenser les formations et faciliter leur évaluation auprès des formateurs. Les Ceméa répondent au règlementation en vigueur concernant ces formations et facilite leur évaluation auprès des formateurs. Les Ceméa répondent aux 10 critères et ils disposent d'un dispositif de suivi et d'évaluation interne de la formation.

En ce qui concerne les formations BAFA et BAFT, les Ceméa ont une habilitation nationale à dispenser les formations par le ministère chargé de ces formations. Afin d'être habilitées, les Ceméa répondent aux 10 critères et ils disposent d'un dispositif pour leurs formations, d'un étatut dédié de formations. Ainsi, deux formations, BAFA et BAFT, sont assurées tout au long de l'année, à un dispositif de suivi et d'évaluation interne de la formation.

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les Ceméa s'opposent à l'ensemble de formations à ou à l'association et commandées par un acheteur (ci-après « Acheteur »), à une formation issue de l'offre de formations des Ceméa et commandées par un acheteur (ci-après « Acheteur »).

### 1 - Modalités d'inscription - droit de rétractation

Toute demande d'inscription auprès de l'association affectue :

- Soit par l'envoi par courrier de la fiche d'inscription complétée et signée par l'Acheteur, à l'adresse postale communiquée par l'organisme de formation. A réception il peut signer dans Acheteur personne physique (ci-après « Particulier ») et dispensées par le Ceméa au profit des stagiaires;

**Définitions**  
**CVN** : désigne le présent document.

**Organisme de formation** : désigne les

**Formation ou Action de formation** : désigne les formations issues de toute de formations des Ceméa, professionnelles ou non professionnelles, communiquées par l'organisme de formation, fait parvenir à l'acheteur, en deux exemplaires, une convention de formation, à l'acheteur, à l'exception toutefois des formations Ceméa, établie le cas échéant selon le Code du travail. L'acheteur devra gérer à son tour, dans les plus brefs délais à l'issue d'un exemplaire signé qui engage la formation pleinement, celle-ci du titulaire aux personnes CVN.

- Soit par le site web : [www.cemea-formations.com](http://www.cemea-formations.com).

Pour les contrats conclus à distance ou hors établissement, l'acheteur particulier discute dans délai de quatorze jours calendriaires révolus pour exercer son droit de rétractation, soit écrit à l'ordre de miel n° 4 sur papier de lettres, l'application de ce délai de rétractation, la contrepartie de formation est définitif. L'acheteur particulier qui signe dans le contrat de formation pour une formation professionnelle, dans les termes de la présente disposition quant à lui un délai de 10 jours pour exercer son droit de rétractation.

### 2 - Modalités de formation

2.1 L'organisation est totalement libre d'affiner les concepts, les méthodes et les outils pédagogiques de son choix.

La forme et le contenu des outils pédagogiques sont prévus par l'association.

2.2 La documentation et les annexes documentaires four-

nis pendant la formation ont pour seul objet de compléter l'ensemble de la formation et n'engagent en aucun cas l'association sur leur admissibilité. L'organisme met à disposition d'assurer une quelconque mise à jour de la documentation entre le stagiaire et nécessairement à la formation.

2.3 La Formation peut être assurée dans les locaux de l'association ou dans d'autres lieux dans les conditions qu'elle détermine. Les stagiaires qui participent à la formation sont tenus de respecter le règlement intérieur affectant les lieux et doivent conformément aux dispositions du code de l'environnement.

2.4 L'association se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les formateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique initiale. Ces modifications, notamment celles liées à la programmation, amènent l'association à fermer, dans un délai raisonnable, dans cette information à destination de l'acheteur et du stagiaire.

2.5 Pour chaque formation dispensée par l'organisme de formation, un nombre minimum et maximum des conditions similaires à la demande d'inscription sont fixées entre venise quand le nombre maximum de participants sera atteint. Les inscriptions se font par ordre d'arrivée dans classer comme suit : Négoce.

En cas d'inscription en surnombre, les stagiaires complets arrivés au-delà du nombre de places disponibles sont alors reportés, après accord, sur une autre formation et dans des conditions similaires à la demande d'inscription lorsque cela sera admis. Les inscriptions pour la session suivante doivent être renouvelées quand le nombre maximum de participants sera atteint. Les inscriptions se font par ordre d'arrivée dans classer comme suit : Négoce.

et n'est pas conservé par l'association.

### 3 - Tarifs et conditions de règlement

#### 3.1 Prix

Les conditions tarifaires des formations figurent sur les différents catalogues de formation, sur les sites en ligne des Centres d'Information et de Formation ou dans les supports d'information.

Les prix des formations sont indiqués TTC sur tous les supports. Sur simple demande, un devis peut être fourni.

Le prix couvre les frais engagés par l'organisme de formation pour la formation, y compris, si la formation est dispensée, les coûts inhérents à la présentation du Stage ou aux opérations nécessaires telles que prévues dans le référentiel de certification du diplôme. Des frais d'inscription peuvent être facturés en sus : ils sont communiqués à l'acheteur préalablement à la signature du contrat.

#### 3.2 Modalités de paiement

##### Pour les Adhérents Professionnels

Lors de l'inscription ou l'épreuve du brevet sauf si l'acheteur, malgré l'avis à l'organisme formateur du prix de la Formation,

En ce qui concerne les formations professionnelles, l'acheteur verse à l'école du diplôme un acompte de 30% du prix de la Formation. Des versements suivants s'il y ait lieu sont versables à réception.

##### Pour les Adhérents Particuliers

En cas d'accord sur un échéancier spécifique, les factures sont versables à réception.

##### Etat des lieux

En ce qui concerne les formations Bafa-BafT, l'acheteur verse un acompte de 30% du prix de la Formation au moment de l'inscription. Le solde est réglé au plus tard le jour de la Formation. Toute formation Bafa-BafT commencée est due en totalité.

Les factures sont versables à réception.

Le paiement peut se faire par chèque, virement bancaire, par carte bancaire ou par chèque-virement en ce qui concerne le Bafa-BafT.

#### 3.3 Poids en charge des Formations par l'OPCO

En cas de prise en charge de la Formation par un opérateur du compétence (G-Appre : OPCO) dans il dépend, il appartiendra à l'acheteur de :

• faire une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de renseigner du fait de participation des salariés.

Indiquer explicitement sur la bnf d'inscription la demande de prise en charge et de l'induire à l'organisme une notice de frais et de prise en charge.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO la part non prisée sera directement facturée à l'acheteur. Si l'accord de prise en charge est conclu avec l'OPCO qui aura été signé,

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO la part non prisée sera directement facturée à l'acheteur. Si l'accord de prise en charge de la Formation l'association ne parvient pas à l'association au prorata jour de la Formation l'association se réserve la possibilité de facturer la valeur du reste de la formation à l'acheteur.

#### 3.4 Retard de paiement

En cas de retard de paiement de l'acheteur Professionnel, l'association se réserve le droit de suspendre toute ou partie du Contrat et de ses propres obligations en ce qui concerne tout ou partie, sans empêcher sa responsabilité, du paiement qui a déjà été versé ou pourra devenir due à remboursement et/ou échelonnement à ses termes à jour de ses obligations.

Tout paiement portant sur des dates déchéance figurant sur les factures, par l'acheteur Professionnel donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et une indemnité forfaitaire de quatre euros

(40 €) conformément à l'article 1041-5 du Code de commerce. Ces pénalités de retard ainsi que l'indemnité forfaitaire sont reçues sans qu'il soit besoin de mise en demeure préalable.

### 4 - Annulation - report - conséquences financières

#### 4.1 Annulation, report par l'acheteur

L'acheteur peut annuler ou reporter la formation, sous réserve de respecter les conditions prévues par le présent article.

Toute annulation ou tout report effectués doivent être signalés à l'organisme par téléphone ou courriel et dans les 48 heures à l'acheteur confirmé par courriel respectivement avec l'adresse à l'adresse de l'association.

Toute annulation intervenant moins de 15 jours avant le démarrage de la Formation sera subvenue :

• Toute annulation intervenant plus de 15 jours avant la date de la Formation sera subvenue à l'acheteur facturant.

• Toute annulation intervenant moins de 15 jours avant le démarrage de la Formation donnera lieu à la facturation de 50 % du montant de la formation attribuée à l'acheteur.

Toute annulation intervenant le jour de la formation professionnelle ou dans les 24 heures de la formation donnée lieu à la facturation de 100 % du montant de la formation attribuée à l'acheteur.

L'annulation formelle, due en cas d'annulation de la formation par l'acheteur, nest pas imputable, le cas échéant, sur l'organisme de participation au titre de la formation professionnelle continue. Elle ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO et ce quelle que soit les modalités de prise en charge par l'OPCO.

La facture statut par l'association spécifique à l'unité de formation dans la ligne de l'annulation formelle.

En cas d'annulation par l'acheteur de la formation, pour un cas de force majeure durablelement, l'organisme de formation sera en droit de lui demander uniquement le paiement des prestations effectivement dispensées du produit de leur valeur prévue au contrat.

#### 4.2 Annulation, report par l'organisme de formation

En cas d'annulation par l'organisme de formation, l'acheteur sera prévenu au moins dix (10) jours avant le début de la formation, dans tous les cas d'annulation et à défaut accord sur le report par l'organisme de formation.

En cas d'annulation par l'organisme de formation, l'organisme de formation procédera au remboursement du prix de la Formation déjà réglé à l'exception de tout autre coût(s) non consécutive : transport quel qu'il soit, hôtel(ement), frais annexes, tout autre réservation, grève de congés, RTT ou autres préjudices indirects, etc).

En cas d'annulation du formateur, l'organisme de formation devra assurer dans les meilleurs délais, la cinquième de la formation. L'organisme de formation établira en outre

b renseigner le formateur désigné par une personne aux compétences techniques et qualificatives équivalentes et veille à ce que le changement de formateur n'interrompt pas le bon déroulement de la Formation ou décide à reporter la Formation dans les meilleures délais.

L'organisme de formation peut être contraint d'annuler la formation pour cas de force majeure, cas inhabituels renommés par la jurisprudence de la Cour de cassation, et/ou empêcher à organiser une nouvelle session de formation dans les meilleurs délais.

### 5 - Obligations de l'organisme de formation

L'organisme de formation s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la bonne qualité de ses délivrations dans le cadre contractuel.

L'organisme de formation s'engage à fournir un service

avec diligence, conformément aux usages professionnels de son secteur.

L'organisme de formation informe l'acheteur sur les caractéristiques essentielles de la Formation et met à sa disposition ou la communique, avant la signature du présent contrat, toutes

les informations suffisantes à la réalisation de la Formation.

## 6 - Obligations de l'acheteur et du stagiaire

L'acheteur, pour son compte et pour le compte des Stagiaires le cas échéant, s'engage à fournir à l'organisme de formation toutes les informations utiles à la bonne conduite de la Formation. A condition tout renseignement lui permettant d'envisager notamment une présence pour lui les Stagiaires.

L'acheteur s'engage également à considérer pleinement avec l'Organisme de formation en vue du bon déroulement de la Formation.

L'acheteur s'engage à payer le prix de la formation pour le montant et dans le délai prévu par le présent contrat.

## 7 - Validation de la formation

En cas de formation suivie à valable titre, l'inscrition à la Formation ou la seule présence du Stagiaire au stage de formation entraîne automatiquement une validation de formation ou l'attribution d'un certificat relatif de participation ouverte de l'évaluation dudit Stage/Participation.

Le stagiaire domine lors du paiement intégral ou pris de la Formation.

## 8 - Mise en relation - transport

8.1 A titre exceptionnel, pour certaines formations et notamment au moment de leur inscription, le conducteur des Stagiaires peut, les MAA-DAU, l'assortir permet aux Stagiaires de pouvoir se mettre en relation dans l'objectif de favoriser le contact entre les différents adhérents à cette liste.

8.2 Afin de permettre l'efficacité de cette mise en relation, les Stagiaires doivent donner expressément leur consentement au moment de leur inscription. Le consentement des Stagiaires permet de les inscrire sur une liste qui sera partagée entre les différents adhérents à cette liste.

8.3 La consommation du Stage auto-école, formation de formation à matrice uniquement sur cette liste partagée : l'**adhésion mal ainsi que la ville de résidence**, afin de permettre aux participants de s'engager et de prendre contact.

Le conseil en matière de Stage particulier est recouvert dans le cadre de la fiche d'inscription qu'il renvoie à l'association.

Séminaire des Acheteurs Professionnels, chaque participant à informer les Stagiaires, à recueillir leur consentement par écrit, et à le transmettre à l'association. A défaut d'un tel document, l'association ne participera pas les demandes des Stagiaires dans le cadre de la liste de volonté.

8.4 Les Stagiaires utilisateurs du service (conducteur comme passager) envoient tous leur stade et émittre responsabilité, a été reporté, le déroulement effectif du trajet proposé par le conducteur et accepté par le passager ne saurait entraîner de responsabilité imputable à l'organisme de formation, sur toute question fondamentale que ce soit. La sentence proposée par l'organisme de formation étant un simple avertissement mis en relation.

8.5 La responsabilité de l'organisme de formation ne peut notamment pas être engagée en raison d'un emprunt, dommage qui serait subvenu pour des raisons telles que, et sans que cette liste ne soit exhaustive :

- la communication par le conducteur d'informations erronées concernant le trajet et ses modalités ;
- le comportement (fumeur) ou la faute d'entretien ou du passager pendant, avant, ou après le trajet ;

• formulation du trajet par le conducteur ou le passager.

## 9 - Responsabilité

### 9.1 Limitation de responsabilité

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'associatiion entraîne nécessairement le remboursement de toutes sommes mises à sa charge, l'association ne pourra exiger le montant total du pré pré par l'acheteur Professionnel au titre de la Formation concernée.

### 9.2 Surveillance - Sécurité en cas d'hébergement

Pour les locaux qui n'appartiennent pas à l'organisme de formation ou qui sont pris en charge par l'organisme de formation, l'acheteur ne peut être tenu pour responsable, lors de la permanence des voitures ou dommages portant sur les biens appartenant à l'association, dans cette hypothèse, l'assurance ne peut être assurée dans les termes prévus par l'article 1822 et suivants du Code civil.

Pour les locaux appartenant à l'organisme de formation ou gérés par lui, sa responsabilité est déterminée dans les conditions suivantes :

- La responsabilité de l'organisme de formation, en qualité d'exploitant/propriétaire, présente un caractère exceptionnel qui ne saurait être étendu par voie analogie aux restaurateurs impliqués nécessairement quel le Stagiaire soit hébergé dans les locaux de l'organisme de formation et qu'il ne soit pas vainement poursuivi pour présenter un risque.
- La responsabilité de l'organisme de formation, en qualité d'exploitant/propriétaire, ne peut être imputée par le Stagiaire pour tous les voitures ou dommages qui arrivent par la force majeure ou la perte de la sécurité ou la violence de l'acheteur même ou d'une autre personne de violence et de surveillance du Stagiaire ses effets personnels.

La responsabilité de l'organisme de formation, en qualité d'exploitant/propriétaire, ne peut être encourue pour tout vol ou dérobade du véhicule utilisé par le Stagiaire lors que le parking ou était estimé, le véhicule est non utilisable et utilisable par rapport que automobile (cas du hôtelier non à port la puissance générative au sens de l'article 1956 du Code civil).

La responsabilité de l'organisme de formation, en qualité d'exploitant/propriétaire ne peut être encourue pour tout vol ou dommage du véhicule utilisé par le Stagiaire uniquement en l'absence de stationnement intérieur et claire.

Dans tous ces cas, il est formellement conseillé au Stagiaire de ne prendre aucun objet de valeur pendant le déroulement du stage.

## 10 - Propriété Intellectuelle

10.1 L'organisme de formation est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des œuvres et formations et la diffusion des Stagiaires.

Toute utilisation non expressément autorisée par l'organisme de formation est illégale, conformément à l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle. Il est notamment interdit de transférer et au Stagiaire de procéder à :



# Ceméa

## Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire)

**uniquement si vous souhaitez vous rétracter du Contrat!**

À l'attention des Ceméa –  
(à compléter avec le nom et l'adresse de formation figurant dans le contrat de formation)

Je/Nous\* vous notify/nottifions\* par la présente, ma/notre\* rétractation du Contrat portant sur la prestation  
de service ci-dessous :

Commanditaire : \_\_\_\_\_  
Nom du Acheteur Particulier : \_\_\_\_\_

Adresse du Acheteur Particulier : \_\_\_\_\_

Sigature \_\_\_\_\_  
(Signature en date de rétractation du présent formulaire au pasant) \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_



11 rue Ernest Deconynck, 59000 Lille

03.20.12.80.00

[accueil@cemeanpdc.org](mailto:accueil@cemeanpdc.org)



@cemea\_npdc



Ceméa Nord-Pas de calais



Ceméa Nord-Pas de calais



[www.cemea-npdc.org](http://www.cemea-npdc.org)